



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E56336

VALABLE JUSQU'AU

29/03/2027

ÉDITÉ LE 11/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2000

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/02/2024
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT-QUENTIN 428917900
Siret : 428 917 900 00014
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 0023622E
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 102028233D001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 102028233D001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : BOUTROY CHARALAMBOUS

RUE DE LA GARE
02800 VERSIGNY

Téléphone : 03 23 56 31 70

Fax : 03 23 56 56 54

Portable : 0682026855

Responsabilité légale :

CHARALAMBOUS GEORGES, PASCAL, MARCEL DIRECTEUR GÉNÉRAL /
CHARALAMBOUS - BOUTROY VALÉRIE PRÉSIDENT

Site Internet : <http://www.boutroy-charalambous-chauffage.fr>

E-mail : boutroy.charalambous@orange.fr

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 1 410 000

Tranche de classification : CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ²	3	05/02/2026
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	3	05/02/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ²	1	05/02/2026
Nombre total de qualifications : 3			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E56336

VALABLE JUSQU'AU 29/03/2027

ÉDITÉ LE

11/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2000

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/02/2024
10 000

Raison sociale : BOUTROY CHARALAMBOUS

RUE DE LA GARE
02800 VERSIGNY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT-QUENTIN 428917900

Siret : 428 917 900 00014

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0023622E

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 102028233D001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 102028233D001

Téléphone : 03 23 56 31 70

Fax : 03 23 56 56 54

Portable : 0682026855

Site Internet : <http://www.boutroy-charalambous-chauffage.fr>

E-mail : boutroy.charalambous@orange.fr

Responsabilité légale :

CHARALAMBOUS GEORGES, PASCAL, MARCEL DIRECTEUR GÉNÉRAL /
CHARALAMBOUS - BOUTROY VALÉRIE PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	05/02/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	05/02/2026
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	06/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	05/04/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	05/04/2022
o Ventilation mécanique	05/04/2022
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	06/04/2023
o Fenêtres de toit	06/04/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	06/04/2023
o Isolation des combles perdus	06/04/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.